

Risques de glissement de terrain

- Aléa moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort

- Indices karstiques (doline, effondrement..) Gouffres, galeries, crevasses, cavités

Plan de Prévention des Risques d'Inondation PPRI :

- zone rouge "inconstructible"
- zone bleue constructible avec prescription
- zone rouge "inconstructible" exposée au ruissellement
- zone bleue constructible avec prescription exposée au ruissellement

Espaces contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue-

- Trame verte (boisements et prébois)
- Trame milieux thermophiles (pelouses)
- Trame bleue (cours d'eau et milieux associés)

REGLEMENT GRAPHIQUE

Le règlement graphique est composé des plans de zonage au 1/7500, au 1/2000, et du plan des secteurs présentant les risques naturels connus et les corridors écologiques. Les dispositions réglementaires du PLU découlent de l'application du règlement graphique et du règlement écrit.

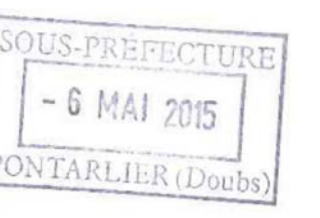
PLAN LOCAL D'URBANISME DE MOUTHE

5a - plan au 1/7500°

- des secteurs présentant des risques naturels connus
- des corridors écologiques

en application de l'article R123-11 du C.U.

- Révision prescrite le 08 mars 2011
- Dossier arrêté le 11 mars 2014
- Mise à l'enquête publique du 23.09.2014 au 24.10.2014
- PLU approuvé le 17.02.2015



S.C.P. COPPI - GRILLON - BROCARD - GIRE

AVOCATS ASSOCIÉS
18, rue de la République
13001 Marseille
Tél. 04 91 55 12 34
Fax 04 91 55 12 35
Email: info@coppi-grillon-brocard-gire.com



Maison de l'habitat
10, rue de la République
13001 Marseille
Tél. 04 91 55 12 34
Fax 04 91 55 12 35
Email: info@maisondehabitat.com

Agence de l'énergie
10, rue de la République
13001 Marseille
Tél. 04 91 55 12 34
Fax 04 91 55 12 35
Email: info@agenceenergie.com

